



BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 10 octobre 2024

TRANSACTION

PRIX DE VENTE	% TTC DU PRIX DE VENTE
Inférieur ou égal à 99.999€	8%
Entre 100.000€ et 299.999€	6%
Supérieur ou égal à 300.000€	5%

Montant TTC (TVA à 20%)

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Tarif avis de valeur :

- 150,00€ TTC pour un appartement
- 300,00€ TTC pour une maison

Avis de valeur offert dans le cadre d'une prise de mandat.

LOCATION

	HONORAIRES PROPRIETAIRE	HONORAIRES LOCATAIRE
VISITE CONSTITUTION DOSSIER ETAT DES LIEUX	10€/m2	10€/m2
ETAT DES LIEUX	3€/m2	3€/m2

Montant TTC (TVA à 20%)

GESTION

Frais de gestion : 7% ttc des encaissements.

Assurance G.L.I. : 2,5%

